



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vaccination contre la COVID-19 : Stratégie et organisation

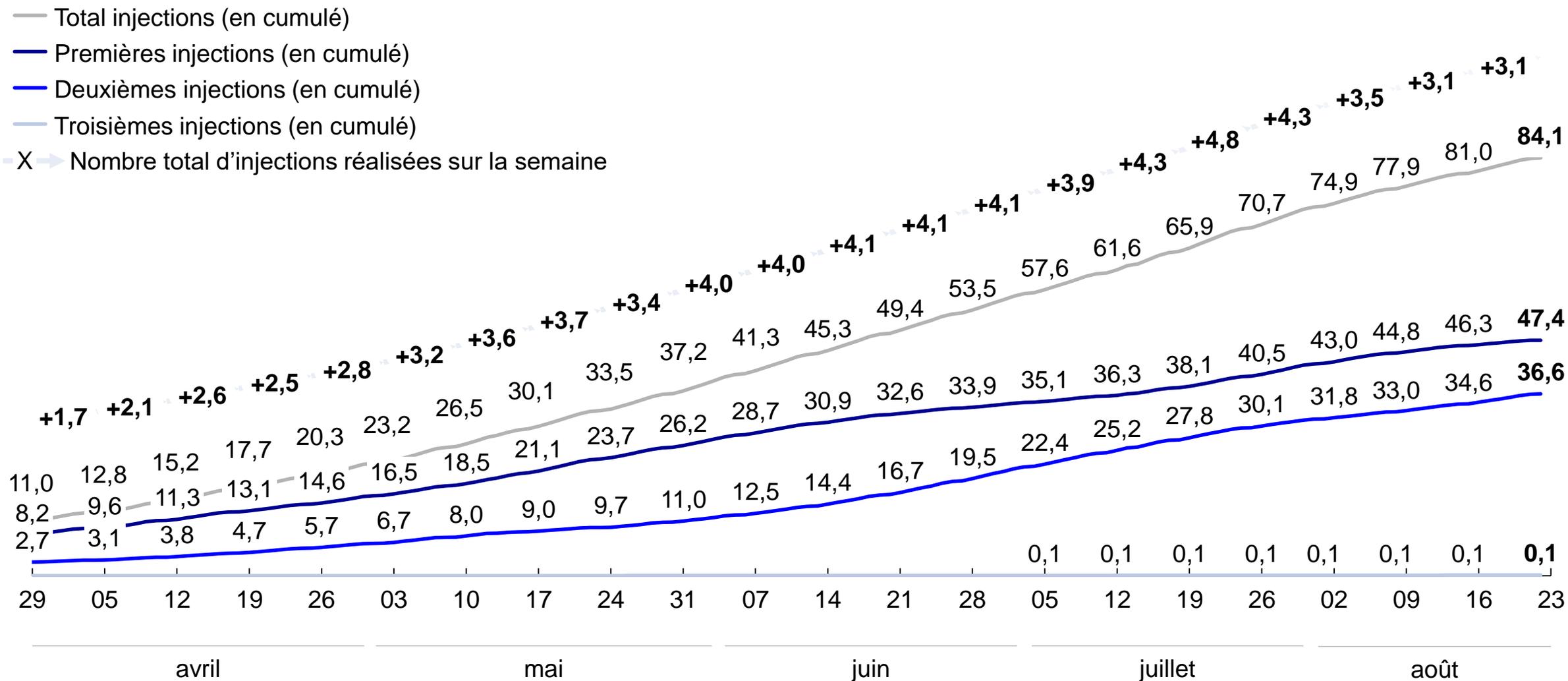
Réunion professionnels de santé et fédérations hospitalières

Mardi 24 août 2021

Synthèse des injections réalisées

Nombre cumulé d'injections (1^{ères} et 2^{èmes}, 3^{èmes}), en milliers

DONNEES AU 22/08



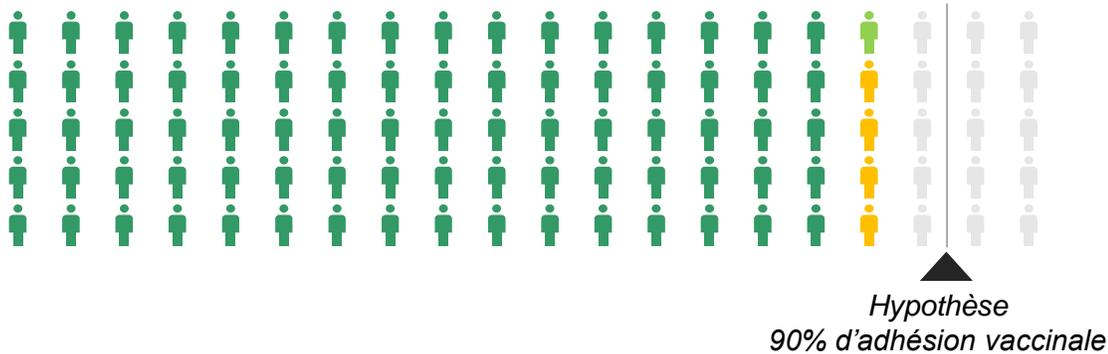
Taux de couverture par tranches d'âge

DONNEES AU 22/08

 Protégés (7 jours après schéma complet)
  Ont reçu un schéma complet
  Ont reçu une 1^{ère} injection

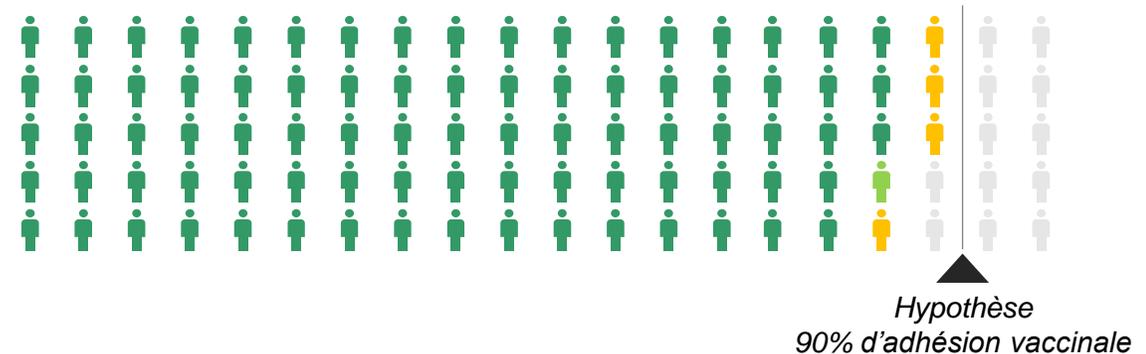
Personnes de 80 ans et plus (4,1 M de personnes)

 80%
  81%
  85%
 +0.5pp de 1^{ères} injections vs J-7



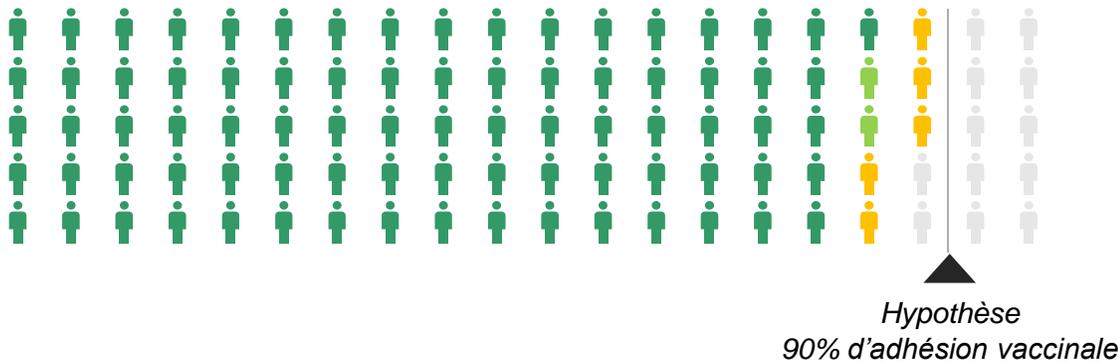
Personnes de 60 ans et plus (18,1 M de personnes)

 83%
  84%
  88%
 +0.7pp de 1^{ères} injections vs J-7



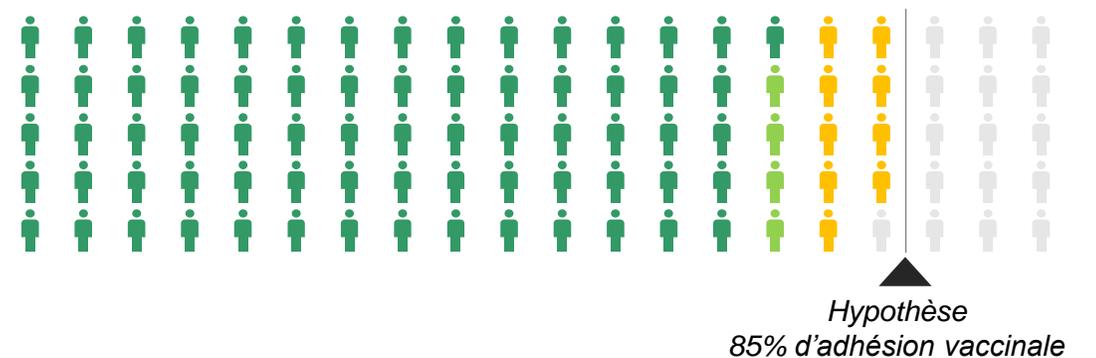
Personnes de 50 ans et plus (26,9 M de personnes)

 81%
  83%
  88%
 +0.9pp de 1^{ères} injections vs J-7



Personnes de 18 ans et plus (52,9 M de personnes)

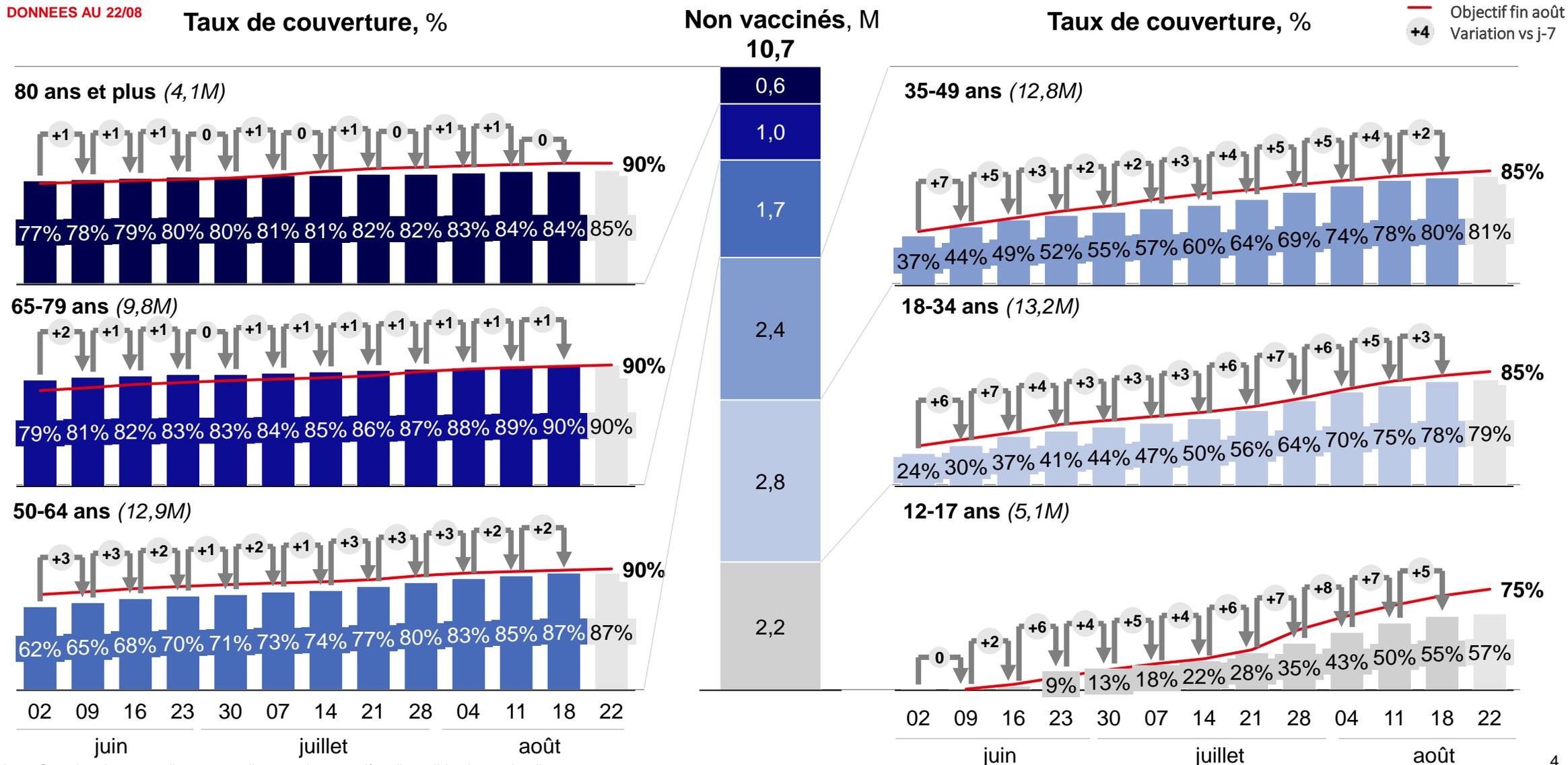
 71%
  75%
  84%
 +1.6pp de 1^{ères} injections vs J-7



Taux de couverture des populations éligibles

10,7M de personnes éligibles ne sont pas vaccinées au 22/08

DONNEES AU 22/08



Note : Semaine du mercredi au mercredi – semaine complète disponible chaque jeudi
 Source : Datavac, Santé Publique France

Couverture vaccinale des professionnels en ES, ESMS et PS libéraux

~610k personnes soumises à l'obligation vaccinale ont un schéma vaccinal vierge au 22/08

DONNEES AU 19/08

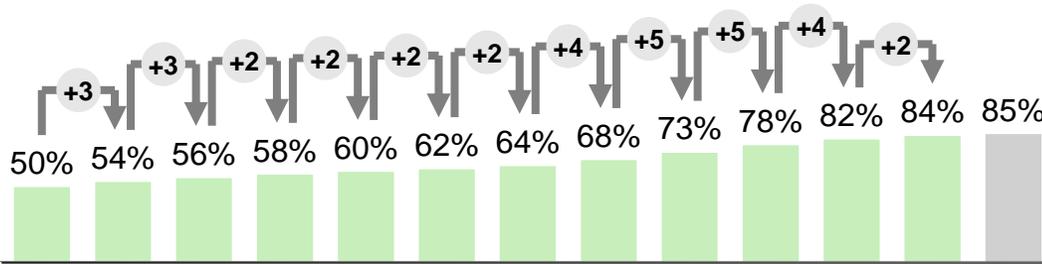
+4 Variation  Adhésion

Profs. éligibles

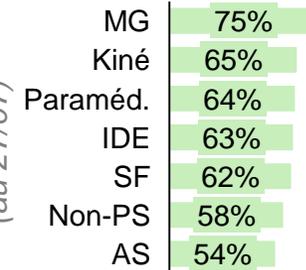
Part de la population ayant reçu au moins une injection, %



Profs. en ES

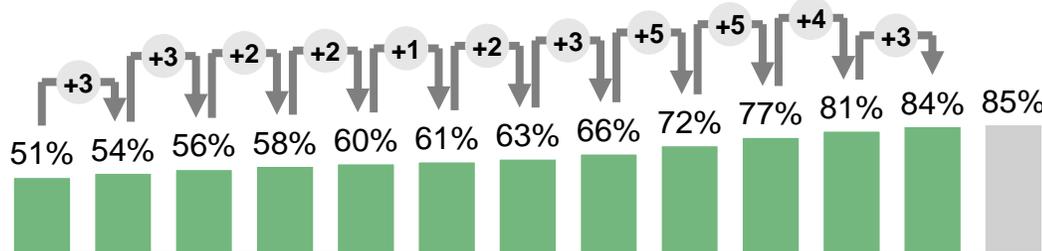


dont :
(au 27/07)

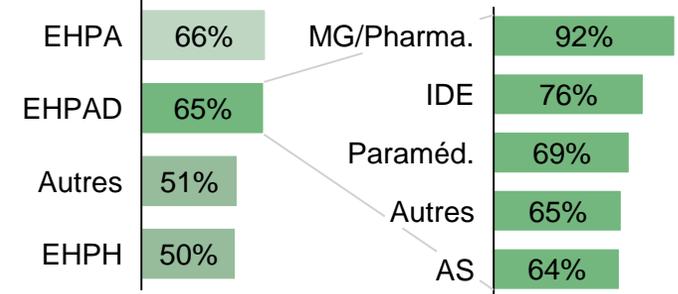


Profs. en ESMS

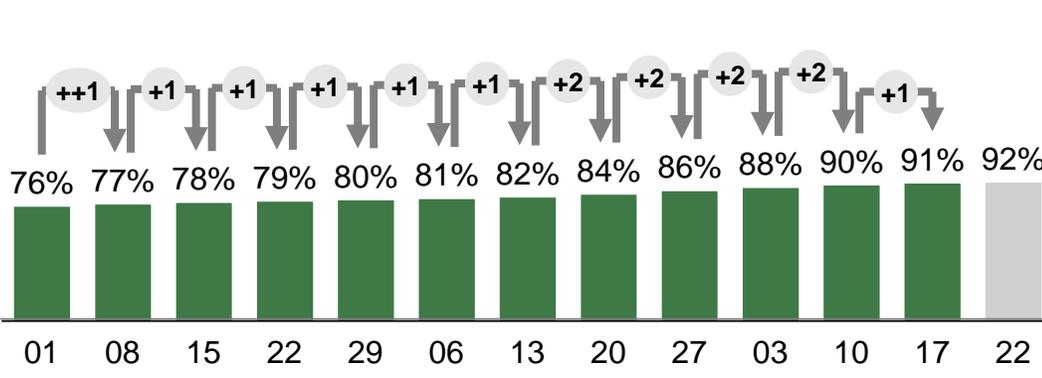
01 Focus EHPAD/USLD



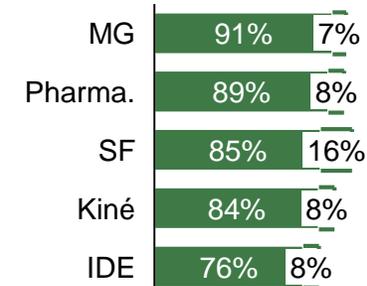
et :
(au 09/07)



Personnels soignants libéraux



dont :
(au 31/05)



juin

juillet

août

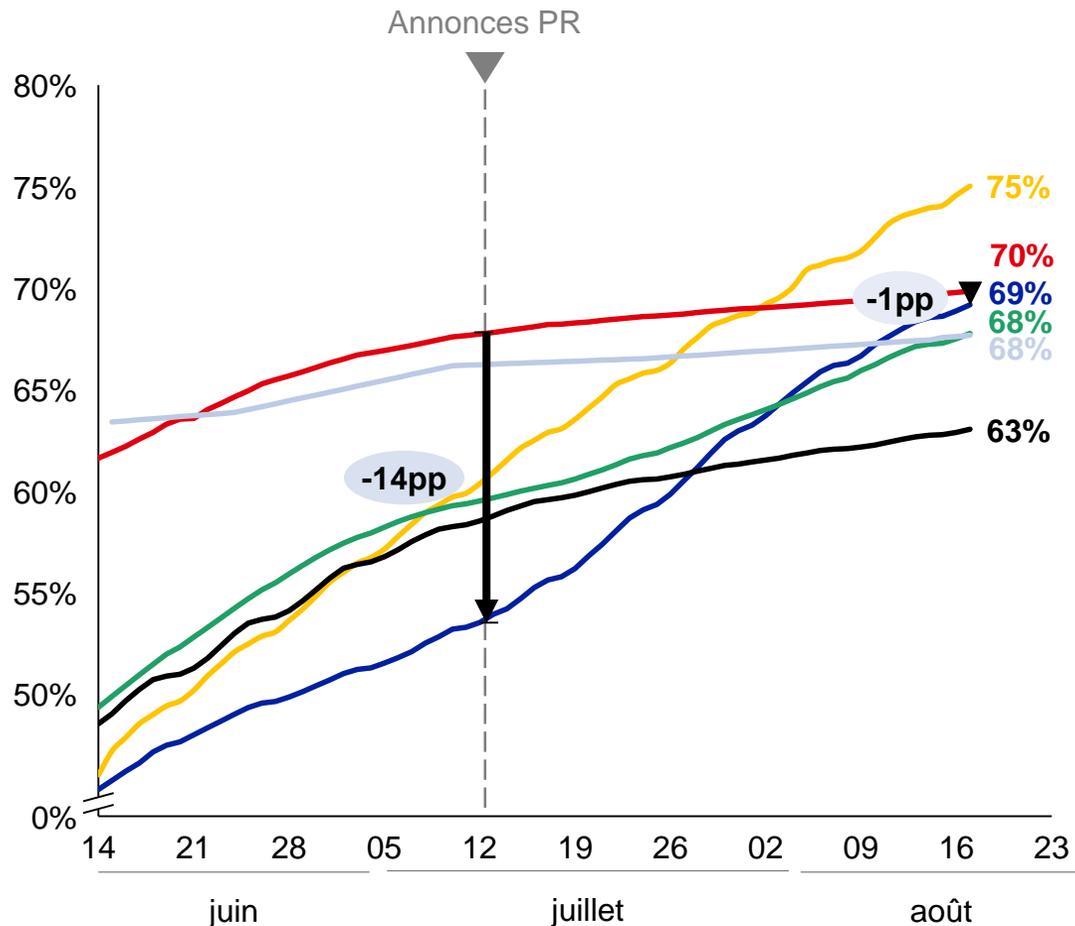
Comparaison internationale de la couverture vaccinale

En primo-injection au 22 août

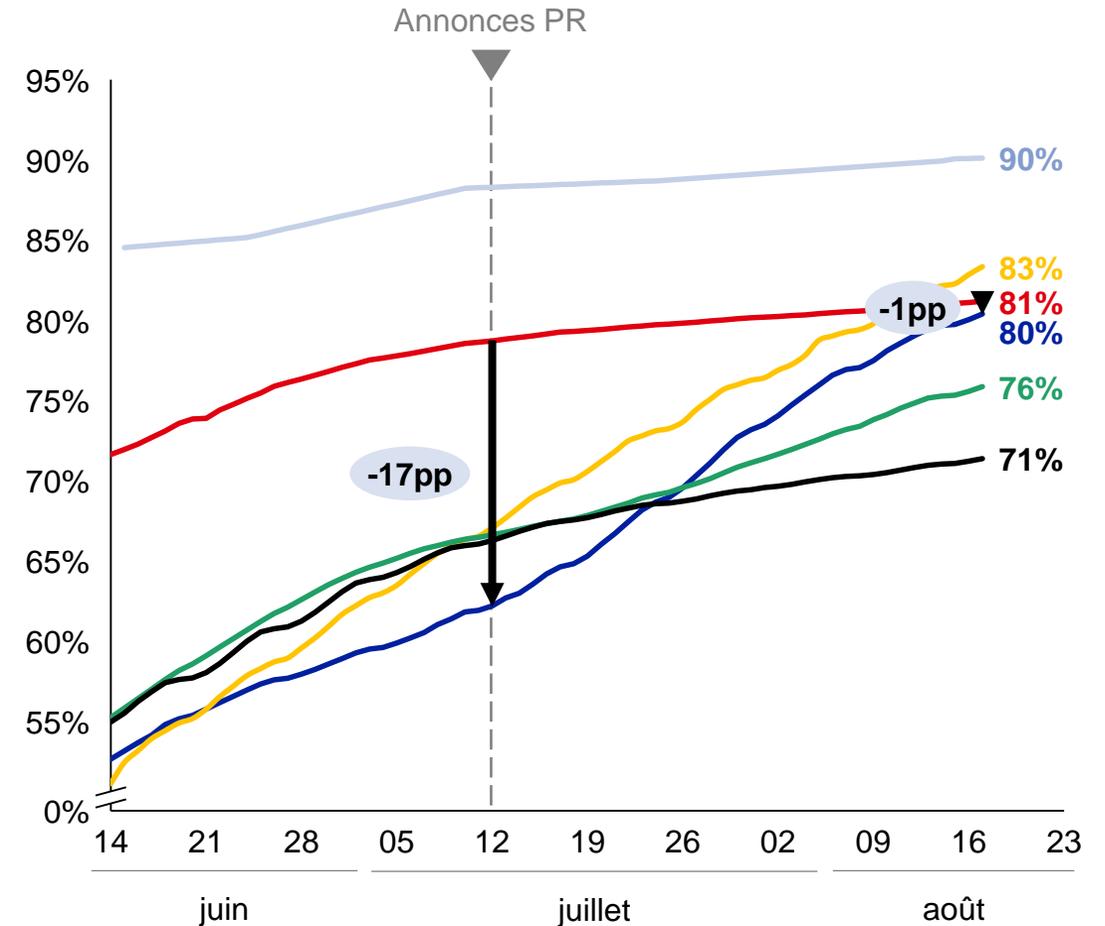
A PARTIR D'INFORMATIONS PUBLIQUES ACCESSIBLES À LA DATE DU 18/08



Taux de couverture de la population totale



Taux de couverture des 12 ans et plus



Sources : France : Vaccin Covid – Nombres de vaccinations ; Autres pays : Sites des ministères de la santé pour le nombre d'injections ; COVID Tracker pour les estimations de la population

Surveillance des vaccins contre la Covid-19

Point de situation sur la surveillance des vaccins contre la Covid-19 de l'ANSM du 29 juillet

Vaccins	Nombre de cas d'EI enregistrés et nombre d'injections réalisées		
Pfizer-BioNTech	38 701		Il n'y a pas eu de nouveau signal identifié sur la période avec le vaccin Comirnaty.
Données 23/07-29/07	57 232 000		
Moderna	7 757		Il n'y a pas eu de nouveau signal identifié sur la période avec le vaccin Moderna.
Données 23/07-29/07	6 996 000		
AstraZeneca	23 473		Il n'y a pas eu de nouveau signal identifié sur la période avec le vaccin Vaxzevria.
Données 23/07-29/07	7 679 000		
Janssen	357		Il n'y a pas eu de nouveau signal identifié sur la période avec le vaccin Janssen.
Données 23/07-29/07	845 000		



Augmentation ces derniers jours du signalement des effets indésirables non graves et consécutifs à une vaccination contre la covid-19



Dans la mesure du possible :

- ❖ bien informer les personnes vaccinées des potentiels effets indésirables, par exemple en mettant une personne dédiée à cet effet dans les centres de vaccination ;
- ❖ prioriser la déclaration des effets indésirables graves et inattendus.

[Lien](#) vers le point de situation sur la surveillance des vaccins contre la COVID-19 de l'ANSM du 29 juillet 2021.

Calendrier prévisionnel des livraisons de vaccins

En millions de doses livrées mensuellement

SOUS RÉSERVE DU RESPECT DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS - SUR BASE DES CALENDRIERS DE LIVRAISON DES DOSES AU 27/07¹

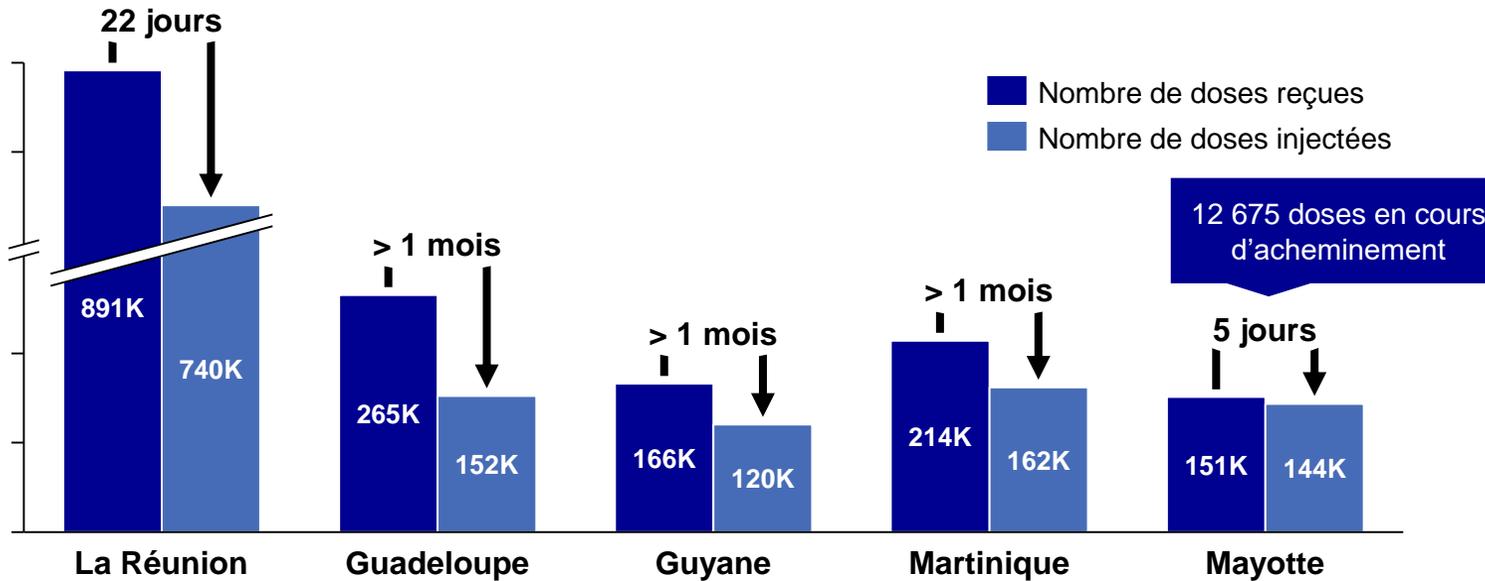
En M de doses

	jan	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	dec	Cumulé 2021
Pfizer	2	2,5	4,9	8,1	10,1	15,4	14,2	10,3	12,6	5,5	5,5	1,6	93,2
Moderna	0,1	0,4	0,9	1,0	1,8	1,9	3,3	8,1	11,2	9,5	9,5	9,5	54,5
AstraZeneca		1,6	2,8	3,0	2,7	6,4	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2	43,8
CureVac									1,2	1,0	5,8	7,2	15,2
Janssen				0,4	0,9	1,1	0	0,9	6,7	6,7	6,7	6,7	30,1
Sanofi-GSK												0	0
Total	2,1	4,5	8,6	12,5	15,5	19,7	23,9	24,5	36,9	27,0	31,8	29,3	236,8

prévisions – livraisons non confirmées

Bilan des doses envoyées dans les DROM/COM/TOM

Bilan des doses Pfizer réceptionnées et injectées dans les DROM et stock à date¹



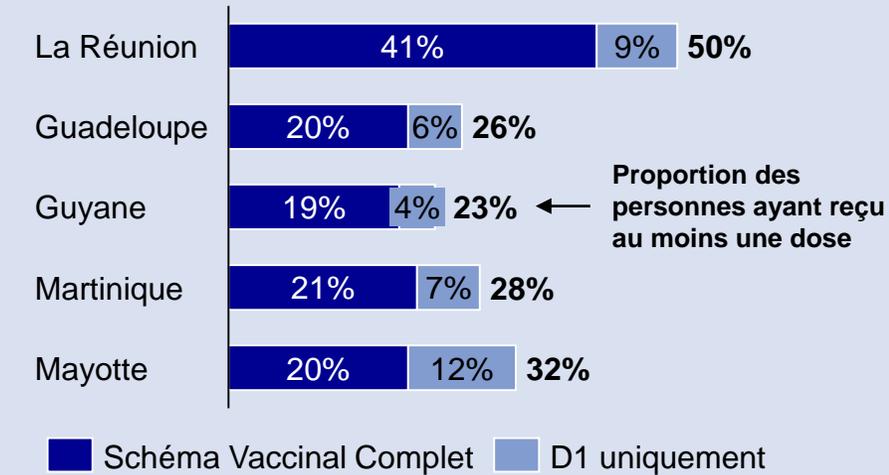
257 000 doses ont été envoyées en Nouvelle-Calédonie

202 000 doses ont été envoyées en Polynésie-Française

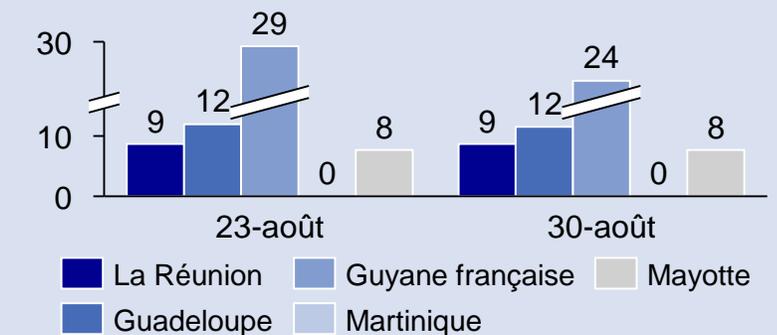
46 000 doses du vaccin Moderna, 80 620 doses du vaccin Janssen et 32 800 doses du vaccin AstraZeneca ont également été envoyées

1. Moyenne des injections sur les 3 dernières semaines, données au 22.08
 2. Hors Guyane (pas de livraisons prévues)

Couverture vaccinale de la population totale¹



Opérations prévues dans les prochaines semaines (en nombre de jours d'injections¹)



Allongement de la durée de conservation du vaccin Pfizer

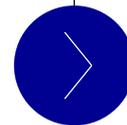
Contexte :

- ❖ Demande soumise à l'EMA le 18 août pour allonger la durée de conservation Comirnaty de 6 à 9 mois entre – 90°C et – 60°C



Échéance

- ❖ Opinion du CHMP attendu pour le 5 septembre 2021, avec possibilité de rétroactivité
- ❖ Décision de l'EMA et révision du RCP avec possibilité de rétroactivité



Conséquences :

- Lots déjà libérés et disponibles sur le marché pourraient être utilisés 3 mois après la date d'expiration imprimée sur le conditionnement
- Nécessité de ré-étiqueter chez les dépositaires et grossistes les lots concernés
- Communication aux PS prévue

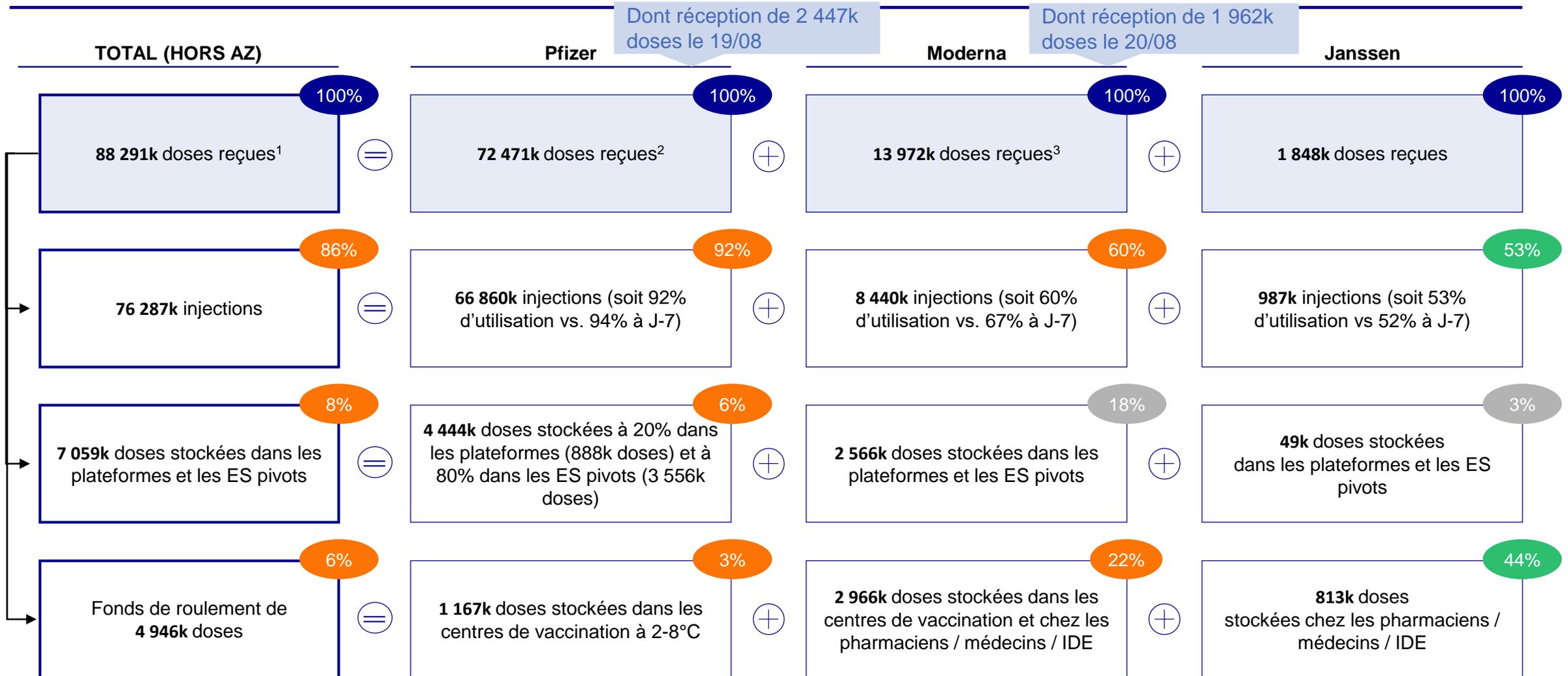


Bilan de l'utilisation des doses

Situation au dimanche 22 août

Evolution vs semaine passée

- Positive
- Neutre
- Négative

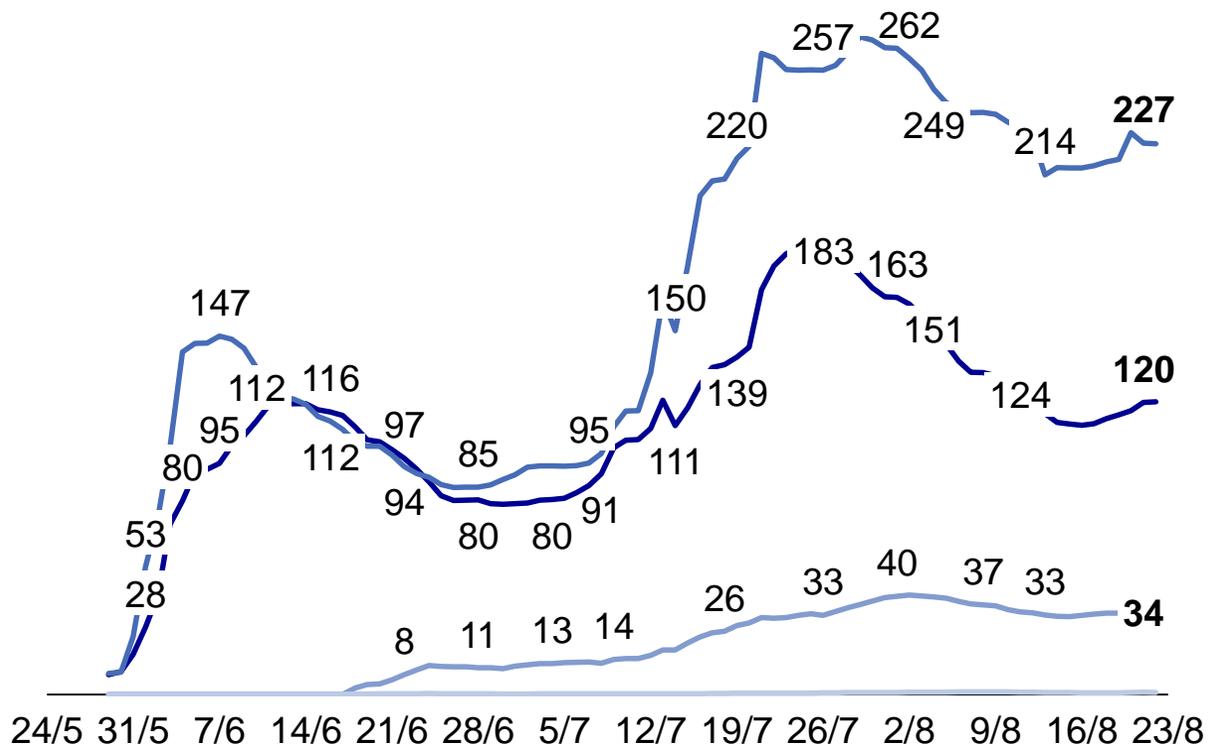


1. Hors doses envoyées à l'étranger et dans les COM, et hors AZ (98 722 140 avec, dont 84 055k d'injections (85% d'utilisation des doses), 8 005k stockées en plateformes et ES et 6 662k en fonds de roulement)
2. Sur la base de 5 doses par flacon jusqu'au 17 janvier, 6 doses par flacon à partir de la semaine du 18 janvier et 6,7 doses par flacon à partir de la semaine du 5 avril
3. Sur la base de 10,5 doses par flacon à partir de la semaine du 5 avril
4. Sur la base de la consommation moyenne des 7 derniers jours

Injections Moderna en ville par catégorie d'effecteurs

DONNEES AU 22/08

Injections Moderna en ville sur 7 jours glissants, milliers d'injections



Source : Santé publique France, Données Vaccin Covid

23/08/2021

Éléments-clés

	Doses en stock	Taux d'utilisation des doses reçues
Médecins	1 020 533	62%
Pharmaciens	581 942	78%
IDE	749 212	25%
Sages-femmes	7 119	44%
Total Moderna ville	2 358 807	63%

Ouverture du portail de commande ce lundi et mardi

Rappels du DGS-urgent envoyé le 20 août

- ❖ Le portail de télé-déclaration est ouvert **du lundi 23 août au mardi 24 août à 12h** pour la commande des pharmaciens, médecins, IDE et sages-femmes en vaccins **Moderna**.
- ❖ Pour rappel, les médecins et les sages-femmes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement. Les infirmiers sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

Effecteurs	Médecins	Pharmaciens	Infirmiers	Sages-femmes
1ères doses	1 flacon	4 flacons	1 flacon	1 flacon
2èmes doses	1 flacon	2 flacons	1 flacon	1 flacon

- ❖ En raison des retards répétés des approvisionnement en **vaccins Janssen**, imputables au laboratoire, **les commandes des 2 et 3 août sont annulées**.
- ❖ Il vous sera possible de passer à nouveau commande en vaccins Janssen les 30 et 31 août, sous réserve d'une livraison du laboratoire.

Calendrier de livraison

Cette semaine, Moderna pourra livrer 1,5 million de doses sur les 2,2 millions initialement prévues.

Tout est mis en œuvre pour que les **livraisons soient stables et régulières** pour la suite de la période estivale, afin de faciliter au maximum la campagne de vaccination dans le circuit de la médecine de ville.

Proposition de schéma d'approvisionnement en aiguilles 16 mm destinées à la vaccination des 12-17 ans

Besoin :

- ❖ Anticiper la demande en matériel générée par la vaccination des 12-17 ans qui souhaite le faire en ville
- ❖ Que tous les PS (MG, IDEL, pharmaciens, sages-femmes...) puissent disposer du matériel nécessaire pour cela, sans passer par de nouvelles commandes ou un nouveau process

Solution proposée :

- ❖ Prépositionnement du stock de kits d'aiguille 16 mm dans les officines
- ❖ Soit 2,3 millions d'aiguilles mises à disposition par boîte de 100 kits dans les 18 000 officines impliquées dans la vaccination



Points de vigilance :

- Stock qui ne doit être utilisé que pour la vaccination, et en particulier pour ceux qui ont une constitution plus fragile (jeunes) : enjeu de gestion du stock
- Compte tenu des stocks, le réapprovisionnement ne pourra pas intervenir très régulièrement

Aménagement de l'application du passe sanitaire pour les ERP où se trouvent des centres de vaccination ou lieux de soins

- ❖ Loi 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de crise sanitaire ([Lien](#) vers la loi)
- ❖ Minsante 2021-111 du 18 août 2021 (*Règles applicables aux centres de vaccination et lieux de soins installés dans des ERP soumis à passe sanitaire*)

Objectif :

- ❖ Ne pas entraver l'accès au dépistage, à la vaccination et plus généralement aux soins
- ❖ Sans pour autant priver d'effet l'application du passe sanitaire dans les ERP qui y sont soumis



	Accès différencié à l'ERP possible	Accès différencié à l'ERP impossible
Lieu de soins (vaccination, consultation, dépistage, acte de soins)	Accès possible sans contrôle du passe sanitaire	Accès possible à l'ERP sans contrôle du passe sanitaire sur preuve de rendez-vous pour l'un des actes
Autres installations au sein de l'ERP	Accès soumis au contrôle du passe sanitaire	Accès soumis au contrôle du passe sanitaire s'il n'a pas de rendez-vous

- ❖ Dans les deux cas : la preuve de vaccination dispensée par le CV ou l'officine dispense de l'obligation de présenter son passe au sein de l'ERP pour le reste de la journée

Contre-indications à la vaccination

Point d'étape sur l'application des dispositions législatives

- ❖ La loi du 5 août 2021 prévoit qu'un décret (décret du 8 août 2021, pris après avis de la HAS) détermine les cas de contre-indication médicale à la vaccination permettant la délivrance d'un passe sanitaire et exonérant le patient, le cas échéant de l'obligation vaccinale prévue à l'article 12.



1

Formulaire de contre-indication
(3 volets dont 1 volet comportant le motif médical) établi par le médecin compétent (généraliste ou spécialiste)



2

Envoi à l'Assurance Maladie, qui saisit les données (dont : numéro FNPS du prescripteur) et édite un QR code pour le patient



3

Le patient reçoit son QR code mais reste soumis à des consignes particulières (masque et gestes barrières) avis HCSP 11 août



Le décret et le formulaire portent, conformément à l'avis de la HAS, une liste fermée de contre-indication. Une procédure dérogatoire est en réflexion pour le traitement des éventuelles **contre-indications « hors liste »** (situations résiduelles).

Des **dispositions transitoires** sont nécessaires (validité des certificats papiers y compris hors format) pour tenir compte des délais de mise en œuvre du dispositif (déploiement au 30 août).

Le **contrôle** est effectué par les DRSM de l'Assurance Maladie, sur la base du fichier des certificats reçus.